



CERCLES D'AFFAIRES LES MOULINS

CCIMOULINS.COM

QU'EST-CE QU'UN CERCLE D'AFFAIRES?



Un cercle d'affaires comprend 10 rencontres avec ses membres annuellement.

CERCLE D'AFFAIRES

Un cercle d'affaires est un regroupement, d'environ 20 personnes au maximum, formé d'entrepreneur.e.s, de professionnels, de cadres ou encore de travailleurs autonomes, provenant de secteurs d'activités différents. Ils se réunissent sur une base régulière.

MISSION

Un cercle d'affaires a pour objectif de :

- ✓ Faciliter le développement du réseau de contacts de chacun des membres
- ✓ Permettre de faire bénéficier à tous et chacun de références d'affaires potentielles.
- ✓ Favoriser les discussions entre les membres du groupe sur des sujets variés : la gestion interne des ressources humaines, le développement des affaires, les réseaux sociaux, des cas vécus avec ses clients, des employés ou fournisseurs, etc.

OPPORTUNITÉS

Par conséquent, meilleurs seront les échanges au sein du groupe, meilleures seront les opportunités de référencement qui généreront, au cours des semaines et des mois à venir, des opportunités réelles de développer de la nouvelle clientèle et ainsi augmenter son chiffre d'affaires.

QU'EST-CE QU'UN CERCLE D'AFFAIRES?



Faire partie de l'un de nos cercles d'affaires vous permet d'obtenir une visibilité sur le site web de la ccim.

AVANTAGES

- ✓ Élargir votre réseau de contacts et de clients potentiels;
- ✓ Créer et solidifier des liens d'affaires au sein de votre région;
- ✓ Accroître votre visibilité en tant qu'entrepreneur.e ou professionnel.le;
- ✓ Créer de nouvelles opportunités à être référés et de référer d'autres entrepreneurs ou professionnel.l.e.s;
- ✓ Possibilité d'améliorer vos techniques de présentation de produits et services;
- ✓ Répondre à certaines de vos problématiques internes et trouver des solutions concrètes et adaptées à votre situation.

RENCONTRES

-  Formule : déjeuners mensuels
-  Lieu : À confirmer
-  Heure : 7 H 30 à 9 H 00
-  Personnes maximum par groupe : 20
-  Coût : 350\$ + tx (frais d'administration et repas compris)
-  Durée : 1 an (10 rencontres)

QU'EST-CE QU'UN CERCLE D'AFFAIRES?



Les rencontres des cercles d'affaires ont lieu sous forme de déjeuners mensuels (10 mois)

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les groupes sont formés selon les domaines d'activités et la complémentarité des membres. Il se peut qu'un candidat ne soit pas accepté dans un cercle d'affaires. Normalement, ceci est dû à une situation de concurrence avec un autre membre ou si le niveau d'expérience professionnelle n'est pas compatible avec le reste du groupe. Dans cette situation, la CCIM essaiera d'inscrire le candidat dans un autre cercle d'affaires

Voici les critères de sélection utilisés pour la formation des cercles :

- ✓ Domaine et secteur d'emploi
- ✓ Années d'expérience professionnelle
- ✓ Contacts personnels
- ✓ Réputation et influence dans les milieux d'affaires de la région
- ✓ Accomplissements personnels
- ✓ Présence dans des conseils d'administration ou implication dans des organismes sociaux
- ✓ Motivation et expériences similaires
- ✓ Respect des engagements

FORMULAIRE D'ADHÉSION



Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Entreprise : _____

Fonction : _____

Secteur d'activité : _____

Années d'expérience sur le marché du travail : _____

Dans quel(s) réseau(x) d'affaires êtes-vous impliqué? (S'il y a lieu)

Êtes-vous référé par un membre de la chambre de commerce?

Oui Non

Êtes-vous référé par un membre de la chambre de commerce?

Oui Non

MODALITÉS DU VERSEMENT

Le montant à verser (350\$ + tx) le sera en un seul paiement dès la signature et l'acceptation du formulaire d'adhésion.

Par quel moyen de paiement souhaitez-vous traiter la transaction?

Chèque Carte de crédit Argent comptant

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts et je déclare vouloir m'engager pour un 1 an (10 rencontres) dans un Cercle d'affaires de la Chambre de commerce :

En foi de quoi je signe à : _____

Signature : _____ Date : ____ / ____ / ____

* Les informations fournies dans le présent formulaire seront utilisées uniquement dans le processus de sélection pour la formation des Cercles d'affaires de la Chambre de commerce et d'Industrie Les Moulins.

ANNEXE-1 CODE ÉTHIQUE ET RÈGLES D'ENGAGEMENT À UN CERCLE D'AFFAIRES DE LA CCIM



Un Cercle d'affaires est constitué d'au plus 20 membres.

Chaque cercle comprend une personne par profession, métier ou domaine d'activité.

Les membres doivent représenter leur occupation principale et non un travail à temps partiel.

Après 3 absences non justifiées, le membre sera automatiquement exclu du Cercle et aucun remboursement ne sera possible.

La participation est essentielle au groupe. Exceptionnellement, si un membre ne peut assister à une rencontre, il peut déléguer un substitut avec l'approbation du responsable de son Cercle.

Le Cercle d'affaires est chapeauté par un membre désigné par la Chambre de commerce qui sera présent lors des rencontres et agira à titre d'animateur et de modérateur.

La CCIM aura la responsabilité d'accepter ou de refuser la candidature d'un nouveau membre.

Chaque membre veille au respect de la mission du Cercle d'affaires.

Je suis membre en règle de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins.

Je n'utilise les noms et relations d'affaires divulgués par un autre membre du Cercle d'affaires qu'avec l'autorisation de ce membre.

Je favorise l'établissement de liens d'affaires et l'entraide entre les autres membres du Cercle d'affaires.

J'agis avec honnêteté et respect dans mes rapports avec les membres du Cercle d'affaires.

J'apporte mon soutien aux activités du Cercle d'affaires afin que celles-ci soient d'intérêt pour les membres.

Je respecterais l'ensemble des autres membres de mon Cercle par ma ponctualité.

Je tiens le répertoire des membres de mon Cercle confidentiel et ne l'utilise qu'à mes propres fins.

J'applique des pratiques commerciales honnêtes dans mes relations avec les membres du Cercle d'affaires ainsi qu'avec les personnes référées par les membres du Cercle d'affaires.

La confidentialité à l'intérieur du Cercle est essentielle

Je déclare avoir pris connaissance du Code d'éthique et des règles d'engagement des Cercles d'affaires de la chambre de commerce et d'Industrie Les Moulins ci-dessus énoncés. Je m'en déclare satisfait et je m'engage à les respecter.

Je m'engage à payer 350 \$ + taxes (déjeuners, taxes et services inclus). Aucun déjeuner ne sera remboursé s'il y a absence.

En foi de quoi je signe à _____

Signature : _____ Date : ____/____/____



CERCLES D'AFFAIRES LES MOULINS

Pour recevoir plus d'informations ou
pour adhérer à un cercle d'affaires,
communiquez avec nous!

450 966-1536

CCIMOULINS.COM

FRANCOIS@CCIMOULINS.COM
